

Rapport annuel

2008-2009



Comité des usagers
du Centre jeunesse de Montréal

Notre mission

Le Comité des usagers du Centre jeunesse de Montréal est un organisme visant la défense, la protection et le respect des droits des usagers. Il est également un agent de consultation et de collaboration pour diverses instances et divers intervenants du Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire.

Le Comité des usagers s'adresse à l'ensemble des usagers et de leurs parents recevant les services du Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire.

Mot du président

L'exercice 2008-2009 a été marqué par le départ à la retraite de John Brockman, un cadre du Centre jeunesse Montréal – Institut universitaire (CJM-IU) prêté au Comité des usagers depuis plus de 13 ans. Il a su mener à bon port le développement du comité et en faire un lieu de soutien pour les usagers. Avec son appui, le comité est même devenu un partenaire de l'organisation en ce qui a trait au travail auprès des usagers. Le comité exécutif, qui désirait poursuivre ce développement et mieux assurer la relève, a convaincu M. Brockman de continuer à jouer ce rôle d'agent de liaison. Il a négocié avec lui une entente d'une durée d'un an, renouvelable chaque année.

Son premier geste a été d'embaucher une adjointe à temps partiel pour l'appuyer dans son travail, compte tenu de l'accroissement de la demande de la clientèle, plus particulièrement en ce qui a trait à l'accompagnement intensif auprès de la clientèle en rupture de communication. Ella-Claire Pinette, qui s'est impliquée plusieurs années dans le Comité des usagers à titre de responsable du groupe d'entraide Transparents, s'est désistée du poste de présidente qu'elle occupait depuis 2002 afin d'occuper celui d'adjointe à temps partiel. Sa connaissance de la clientèle et des services ainsi que la complicité qu'elle a su entretenir avec l'agent de liaison au fil des ans en faisaient la candidate idéale.

Les nombreux appels quotidiens constituent la principale porte d'entrée au Comité des usagers. La demande de services continue de croître. Elle est passée de 3050 interventions en 2007-2008 à 3394 à la fin de 2008-2009. De plus, l'expertise du Comité des usagers est mise à profit pour

les comités des usagers des autres régions. M. Brockman assume en effet, pour une deuxième année consécutive, la présidence de l'Alliance des comités des usagers des centres jeunesse du Québec, qu'il représente auprès du Regroupement provincial des comités des usagers.

Le nombre d'appels de clients concernant les insatisfactions est passé de 254 l'an dernier à 290 cette année. Le principal motif d'insatisfaction de la clientèle porte sur les relations interpersonnelles avec les intervenants (75 objets), suivi de près par la qualité des soins et des services (64 objets) et l'intervention de la Direction de la protection de la jeunesse (50 objets).

Le soutien de la régie des services à l'enfance a permis au Comité des usagers d'augmenter le taux de participation des parents aux comités de résidents. Ceux dont les enfants sont hébergés dans les unités à l'interne ou au foyer de groupe Désy ont en effet été conviés à un souper ayant pour but de les sensibiliser à la nécessité de participer à l'intervention auprès de leurs enfants. Le Comité des usagers a aussi continué à encourager les jeunes à faire partie des comités de résidents. Les principaux dossiers abordés ont été la mise en place de rencontres de groupe dans les unités, la création d'un lieu d'appropriation où les usagers peuvent influencer sur les règles et les conditions de vie des usagers. Les jeunes ont également eu l'occasion de se prononcer sur le menu de la cafétéria et la programmation des activités offertes.

Le comité a favorisé les échanges entre les responsables de services et les membres du Comité des usagers et des comités de résidents. Cette année, le CJM-IU a

présenté aux membres du Comité des usagers l'organisation et les services offerts ainsi que les modifications apportées à la *Loi sur la protection de la jeunesse*. Il leur a aussi précisé les rôles respectifs du travailleur social et du délégué jeunesse. Une chef de service de l'accueil de la Direction de la protection de la jeunesse a également exposé la façon dont les signalements sont traités. La Direction des services professionnels a consulté le Comité des usagers au sujet d'un sondage clientèle et des besoins auxquels il faut répondre pour mieux préparer les jeunes à entrer sur le marché du travail. Le comité a échangé avec le Commissaire aux plaintes et à la qualité des services au sujet de leur mandat commun. Enfin, le directeur général a échangé avec les membres du comité en ce qui concerne les dossiers prioritaires, et plus particulièrement à propos de l'importance de mobiliser davantage les familles dans le but d'être plus efficace.

L'année qui vient de se terminer a été marquée par le décès de John Ryan, qui représentait le Comité des usagers au conseil d'administration du CJM-IU et militait pour la cause du Mouvement des retrouvailles. Quelques mois avant son décès, il disait: «*Connaitre ses origines n'est pas un crime mais un droit.*» Le comité le salue, ainsi que ses parents, et lui rend hommage pour la rigueur qu'il a su lui inspirer.

Les membres du Comité des usagers remercient l'équipe de direction, les cadres et le personnel qui les appuient dans leur mandat, de même que les parents et les jeunes qui se sont investis dans le comité et ont ainsi orienté ses démarches.

– Sylvain Martin

Nos réalisations

FONCTIONS

RENSEIGNER les jeunes et leurs parents sur leurs droits et leurs obligations

RÉALISATIONS

- > Collaboration avec la DPJ, qui remet notre dépliant lors de l'évaluation d'un signalement
- > Réception de 75 demandes d'information
- > Reproduction du logo des comités de résidents sur des chandails utilisés lors de diverses activités pour les jeunes et le personnel
- > Rencontre d'information pour des participantes à un atelier Entre parents-aise
- > Réalisation d'une brochure sur les droits et les responsabilités des jeunes en hébergement (en cours)
- > Réimpression de nos guides d'information
- > Formation sur le guide d'information et d'accompagnement pour les comités des usagers et les comités de résidents du Québec
- > Présentation de l'organisation et des services offerts par le CJM-IU
- > Présentation des modifications apportées à la Loi sur la protection de la jeunesse
- > Présentation de la comparaison entre le rôle du travailleur social et celui du délégué jeunesse
- > Présentation du mandat et des fonctions du Commissaire local aux plaintes et à la qualité des services ainsi que les priorités de travail pour la prochaine année
- > Présentation du processus de traitement d'un signalement
- > Présentation de la direction des services professionnels et des affaires universitaires

PROMOUVOIR l'amélioration des conditions de vie des usagers et évaluer leur degré de satisfaction à l'égard des services obtenus

- > Participation à un comité de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal sur les besoins de services en santé mentale par les jeunes hébergés en centre jeunesse
- > Consultation de parents et de jeunes sur le questionnaire permettant d'évaluer la satisfaction des usagers à propos des services reçus
- > Participation au comité des risques et de la qualité
- > Rencontre des membres du conseil d'administration avec des jeunes résidents du site Dominique Savio-Mainbourg

DÉFENDRE les droits et les intérêts collectifs des usagers ou, à la demande d'un usager, défendre ses droits et ses intérêts auprès de l'établissement

- > Animation de 71 réunions de comités de résidents
- > Animation de 9 réunions du Comité des usagers et de 5 rencontres de son comité exécutif
- > Implication dans l'Alliance des comités des usagers des centres jeunesse du Québec
- > Représentation de l'Alliance auprès du Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU)
- > Discussion avec le Commissaire local aux plaintes et à la qualité des services au sujet de l'implantation de boîtes aux lettres dans les points de services

ACCOMPAGNER et assister sur demande, un usager dans toute démarche qu'il entreprend, y compris lorsqu'il désire porter plainte

- > 82 accompagnements
- > Suivi de 1190 dossiers
- > Réception et traitement ou référence au sujet de 287 insatisfactions
- > Élaboration des critères de sélection d'une adjointe à l'agent de liaison, sélection et contrat de travail
- > Collaboration avec le Commissaire local aux plaintes et à la qualité des services

FAIRE VALOIR LES BESOINS ET LES ATTENTES des usagers auprès de la direction du Centre jeunesse de Montréal

- > Participation à la formation du nouveau personnel
- > Contrat de travail de l'agent de liaison
- > Rencontre avec le consultant responsable de l'évaluation de la préparation au marché du travail des jeunes du CJM-IU
- > Rencontre avec le directeur général

SENSIBILISER le conseil d'administration de l'établissement en l'informant des impacts de ses décisions sur les services reçus

- > Maintien de deux représentants au conseil d'administration du CJM-IU
- > Présentation au conseil d'administration du CJM-IU de notre rapport annuel par des jeunes et des parents (automne 2009)

Dossiers discutés – comités de résidents

CITÉ (PROTECTION DE LA JEUNESSE)

- > Mandat du comité de résidents et de ses participants
- > Consultation dans le cadre de l'élaboration du menu de la cafétéria
- > Consultation sur la préparation des jeunes au marché du travail
- > Information sur le mandat de l'animation du milieu
- > Appropriation du mandat par le représentant au comité de résidents
- > Information sur les programmations spéciales

- > Sens et historique des cadeaux offerts dans l'unité à Noël
- > Consultation au sujet du questionnaire qui permet d'évaluer la satisfaction des jeunes à propos des services reçus
- > Rencontre avec la directrice des jeunes contrevenants sur le sens de l'interdit de participation des jeunes de garde ouverte aux activités offertes à l'ensemble (P.J.)
- > Non-disponibilité d'un coiffeur

MONT SAINT-ANTOINE

- > Rencontre avec le responsable des services techniques
- > Procédures à suivre par les unités lors des demandes de réparations
- > Consultation dans le cadre de l'élaboration du menu de la cafétéria
- > Consultation sur la préparation des jeunes au marché du travail
- > Consultation au sujet du questionnaire qui permet d'évaluer la satisfaction des jeunes à propos des services reçus
- > Mandat du comité de résidents et de ses participants
- > Rencontre avec le commissaire local aux plaintes et à la qualité des services
- > Confidentialité des appels téléphoniques

- > Élection d'un représentant au Comité des usagers
- > Information au sujet des programmations spéciales
- > Unités de non-fumeurs (12-14 ans)
- > Code vestimentaire sur le site et son sens
- > Règles de conduite lors des réunions du comité de résidents
- > Appropriation du mandat par le représentant au comité de résidents
- > Salle de musculation
- > Travaux printanier rémunérés pour les groupes
- > Consultation à propos de la préparation des jeunes au marché du travail

CITÉ (JEUNES CONTREVENANTS)

- > Rencontre avec le directeur de l'école
- > Projet de loi visant à modifier la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)
- > Ateliers de travail pour les jeunes contrevenants
- > Durée des inter quarts et transitions
- > La sécurité dans les unités
- > Consultation au sujet du questionnaire qui permet d'évaluer la satisfaction des jeunes à propos des services reçus

- > Budget alimentation pour les unités
- > Consultation dans le cadre de l'élaboration du menu de la cafétéria
- > Problématiques liées à une unité de vie
- > La fenestration du site
- > L'historique de l'interdiction de la nourriture dans les chambres
- > Le sens de l'interdiction des iPod et d'autres gadgets de communication
- > Élection d'un représentant au Comité des usagers

DIRECTION DES SERVICES DE RÉADAPTATION À L'ENFANCE ET AUX ADOLESCENTES

- > Mandat du comité de résidents et de ses participants
- > Processus électoral
- > Appropriation du mandat par le représentant au comité de résidents
- > Identification des irritants et rencontre avec les chefs de service
- > Consultation et dégustation dans le cadre de l'élaboration du menu de la cafétéria
- > Règles régissant les contacts téléphoniques

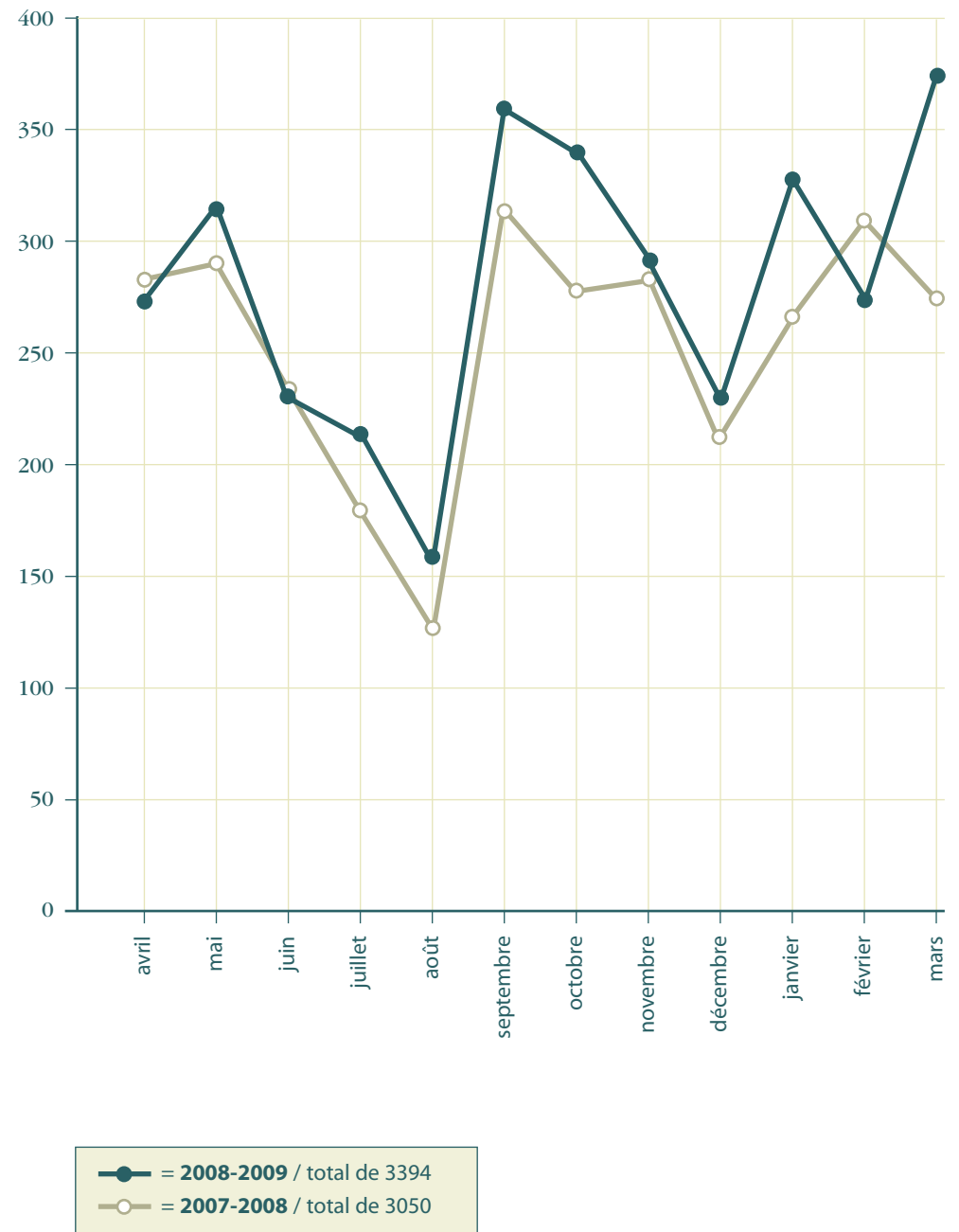
- > Priorisation des activités cliniques vs scolaires ou temps de chambre
- > Consultation à propos de la préparation des jeunes au marché du travail
- > Augmentation du nombre de pauses cigarette
- > Sensibilisation au danger de l'usage de la cigarette et aux moyens pour arrêter de fumer

FOYERS DE GROUPE

- > Mandat du comité de résidents et de ses participants
- > Processus électoral
- > Élection d'un représentant au Comité des usagers
- > Le sens des règles en foyer de groupe
- > L'intervenant idéal, ses principaux atouts
- > La peinture dans les foyers de groupe

- > Les améliorations à apporter aux règles en foyer de groupe
- > Consultation au sujet du questionnaire qui permet d'évaluer la satisfaction des jeunes à propos des services reçus
- > Les règles d'utilisation des ordinateurs dans les foyers de groupe

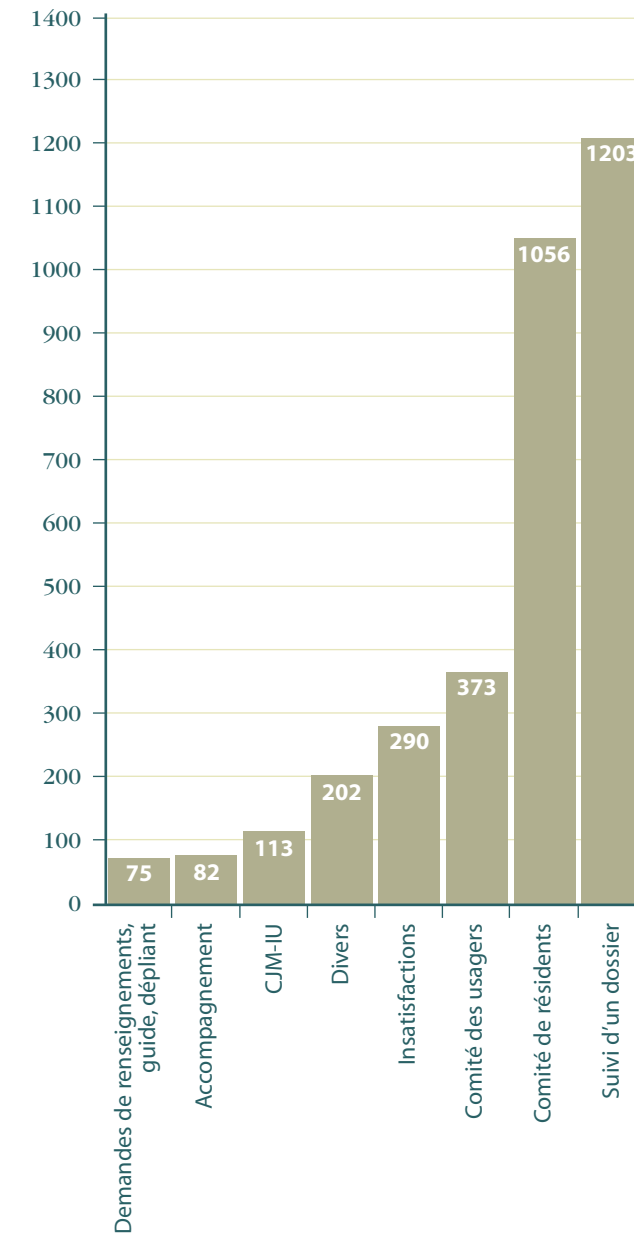
Nombre d'actions 2008-2009



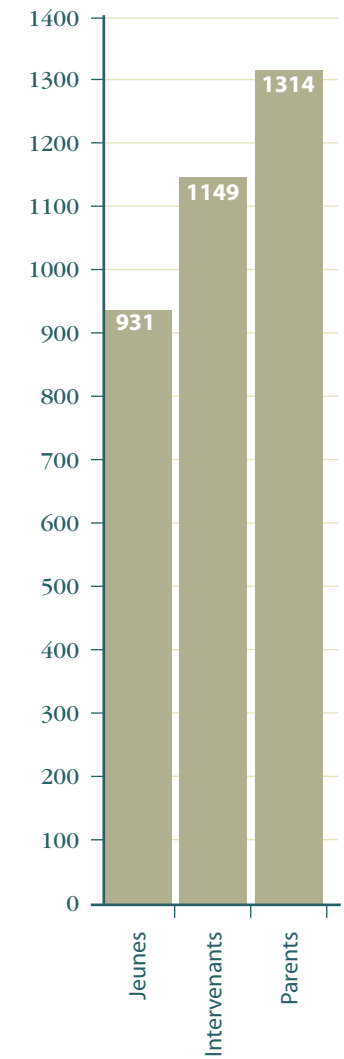
Appels 2008-2009

NOMBRE D'APPELS : 3394

MOTIFS DES APPELS



PROVENANCE DES APPELS



Insatisfactions 2008-2009

CETTE ANNÉE, NOUS AVONS REÇU 290 APPELS CONCERNANT DES INSATISFACTIONS À L'ENDROIT DES SERVICES OFFERTS PAR LE CJM-IU. L'AN PASSÉ, NOUS EN AVIONS REÇUS 254.

RELATIONS INTERPERSONNELLES AVEC L'INTERVENANT (75)

- > Problèmes de communication (27)
- > Se sentir jugé (12)
- > Abus d'autorité (11)
- > Ne lui fait pas confiance (10)
- > Manque de disponibilité (5)
- > Manque de respect (5)
- > Partialité des intervenants (2)
- > Absence de continuité (2)
- > Insistance dans le questionnaire (1)

ACCESSIBILITÉ ET CONTINUITÉ DES SERVICES (7)

- > Transfert de service (2)
- > Absence de service (2)
- > Transport bénévole (1)
- > Manque de services (1)
- > Délais à recevoir les services (1)

SOINS ET SERVICES (64)

- > Visite (17)
- > Encadrement offert (12)
- > Soins (8)
- > Application de l'ordonnance (7)
- > Plan d'intervention (6)
- > Compétence des intervenants (3)
- > Soins inadéquats (2)
- > Intervenants (1)
- > Évaluation psychologique (1)
- > Absence de contact avec l'enfant (1)
- > Soins médicaux (1)
- > Abus physique d'un intervenant (1)
- > Non respect des droits - confidentialité du dossier (1)
- > Santé (1)
- > Rapport visite (1)
- > Soutien à la mère (1)

DPJ (50)

- > Évaluation, orientation (22)
- > Processus (9)
- > Désaccord avec le signalement (7)
- > Non-rétention de signalement (6)
- > Désaccord placement (1)
- > Rétention de signalement (1)
- > Signalement (1)
- > Partialité de l'évaluation (1)
- > Non-respect de l'ordonnance (1)
- > Prolongation de l'ordonnance (1)

ASPECT FINANCIER (22)

- > Contribution parentale (18)
- > Panier de services (2)
- > Transport (1)
- > Allocation (1)

ORGANISATION DU MILIEU ET RESSOURCES MATÉRIELLES (30)

- > Famille d'accueil (9)
- > Transport (4)
- > Menu cafétéria (3)
- > Intervention physique (2)
- > Rôle de l'intervenant (2)
- > Obligation de transfert d'école (1)
- > Sécurité en ressources intermédiaires (1)
- > Refus de statut de famille d'accueil (1)
- > Absence de rideau à la fenêtre (1)
- > Transfert de dossier (1)
- > Frais scolaires (1)
- > Habillement bébé (1)
- > Panier de services (1)
- > Foyer de groupe Lisette Dupras (1)
- > Sécurité du site (1)

NON-RESPECT DES DROITS (42)

- > Contact avec la famille (9)
- > Accessibilité au dossier (6)
- > Confidentialité des communications (6)
- > Questionnement juridique (5)
- > Informations parents (3)
- > Grands-parents (1)
- > Disponibilité d'un interprète (1)
- > Traitement anti-tabac (1)
- > Interdiction de fumer (1)
- > Baptême de son fils (1)
- > Coupure allocation (1)
- > Remplacement au comité de résidents (1)
- > Autorité parentale (1)
- > Accompagnement soins de santé (1)
- > Application LSJPA (14 ans +) (1)
- > Droits parentaux (1)
- > Mandat agents de liaison (1)
- > Arrêt d'agir (1)

Objectifs 2009-2010

RENSEIGNER les jeunes et leurs parents sur leurs droits et leurs obligations

- > Informer les jeunes de leurs droits et responsabilités
Réalisation d'une brochure
- > Animer le Comité des usagers et les comités de résidents
Publication d'un calendrier de rencontres
- > Promotion des lieux d'appropriation

PROMOUVOIR l'amélioration de la qualité des conditions de vie des usagers et évaluer le degré de satisfaction de ces derniers à l'égard des services obtenus

- > Favoriser un échange entre les responsables des services offerts à la clientèle et les usagers
Cerner les besoins des usagers avec eux, et inviter les responsables à nos rencontres
- > Utiliser les résultats des sondages sur la satisfaction des usagers
Suivi par le comité exécutif et validation auprès de nos comités

DÉFENDRE les droits et les intérêts collectifs des usagers ou à la demande d'un usager, défendre ses droits et ses intérêts auprès de l'établissement ou de toute autre autorité compétente

- > Promotion et expérimentation des lieux d'appropriation dans les unités de vie
Rencontrer la régie clientèle
- > Intensifier la promotion du Comité des usagers et des services offerts
Élire les membres du Comité des usagers
Installer des boîtes à commentaires et suggestions dans les sites
- > Collaboration avec le Commissaire local aux plaintes et à la qualité des services
Rencontre régulière avec l'agent de liaison
Inviter annuellement le commissaire à rencontrer nos comités
- > Implication auprès du Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU)
Représentation de l'Alliance au conseil d'administration

ACCOMPAGNER et assister sur demande, un jeune ou un parent dans toute démarche qu'il entreprend, y compris lorsqu'il désire porter plainte. Les aider à trouver les ressources correspondant à leurs besoins

- > Répondre aux demandes d'assistance des usagers et favoriser le développement de l'accompagnement offert aux usagers
Ajout d'une ressource quatre jours par semaine

FAIRE VALOIR LES BESOINS ET LES ATTENTES des jeunes et de leurs parents auprès de la direction du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire

- > Sensibiliser le directeur général ainsi que la directrice de la Protection de la jeunesse à la réalité vécue par les usagers
Rencontre annuelle avec le Comité des usagers
- > Participation à certains comités de l'établissement et du réseau ; collaborer avec les consultants.
- > Participation au comité des risques et de la qualité
- > Participer à la formation du nouveau personnel
En collaboration avec la Direction des ressources humaines

SENSIBILISER le conseil d'administration de l'établissement en l'informant des impacts de ses décisions sur les services reçus

- > Inviter des jeunes et des parents à échanger avec les membres
Présentation de notre rapport annuel
Comité plénier
- > Maintenir la présence de nos deux représentants
- > Recommandation s'il y a lieu

Bilan financier

AUX MEMBRES DU COMITÉ DES USAGERS DU CENTRE JEUNESSE DE MONTRÉAL

Nous avons vérifié le bilan du COMITÉ DES USAGERS DU CENTRE JEUNESSE DE MONTRÉAL au 31 mars 2009, et les états des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les

états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

BERGERON & SENÉCAL S.E.N.C., comptables agréés
Par Léo-Paul Sénécal, CA auditeur
Brossard (Québec), le 10 août 2009

BILAN AU 31 MARS 2009

	2009	2008
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	7 755	47 456
Débiteurs (note 4, page 13)	33 664	9 830
Dépôts aux fournisseurs	-	435
	<u>41 419</u>	<u>57 721</u>
PLACEMENT (note 5, page 13)	50 000	-
	<u>91 419</u>	<u>57 721</u>
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs (note 7, page 13)	10 752	3 977
CAPITAUX PROPRES		
SOLDE DU CAPITAL	80 667	53 744
	<u>91 419</u>	<u>57 721</u>
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS		
SOLDE AU DÉBUT	53 744	18 566
Bénéfice net	26 923	35 178
SOLDE À LA FIN	<u>80 667</u>	<u>53 744</u>

Bilan financier

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

	2009	2008
	\$	\$
REVENUS		
Contributions du Centre jeunesse de Montréal	135 738	144 040
Autres revenus	1 049	2 232
	<u>136 787</u>	<u>146 272</u>
FRAIS D'EXPLOITATION		
Salaires	12 765	8 420
Charges sociales	4 684	832
Support de professionnels	65 000	78 863
Comité des parents	2 100	2 311
Comité des jeunes et journal	5 761	5 156
Comité exécutif	616	275
Livres et revues	-	368
Frais de gardiennage	641	695
Colloques	1 926	608
Association	-	1 500
Promotion - Guide - Sondage	2 463	-
Représentation	928	1 049
Déplacement	2 808	878
Télécommunications	516	1 257
Taxes et permis	240	32
Cotisations	2 510	-
Assurances	1 419	1 223
Papeterie et fournitures de bureau	1 342	1 995
Frais de poste	-	234
Honoraires professionnels	3 950	5 229
Amortissement - Immobilisations	-	169
Intérêts et frais bancaires	195	-
	<u>109 864</u>	<u>111 094</u>
BÉNÉFICE NET	<u>26 923</u>	<u>35 178</u>

Bilan financier

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

	2009	2008
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net	26 923	35 178
ÉLÉMENTS N'AFECTANT PAS LA TRÉSORERIE		
Amortissement - Immobilisations	-	169
	<u>26 923</u>	<u>35 347</u>
VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT		
Débiteurs	(23 834)	(8 954)
Dépôts aux fournisseurs	435	(435)
Créditeurs	6 775	2 287
Flux de trésorerie lié aux activités d'exploitation	<u>10 299</u>	<u>28 245</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(50 000)	-
Flux de trésorerie lié aux activités d'investissement	<u>(50 000)</u>	<u>-</u>
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	<u>(39 701)</u>	<u>28 245</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>47 456</u>	<u>19 211</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>7 755</u>	<u>47 456</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et des dépôts à terme, déduction faite du découvert bancaire.

Bilan financier

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2009

1. CONSTITUTION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

La compagnie, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, regroupe et représente les personnes recevant ou étant susceptibles de recevoir des services du Centre Jeunesse de Montréal.

2. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent, présentés aux fins de comparaison, ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée en 2009.

3. PRINCIPALE CONVENTION COMPTABLE

Immobilisations
L'immobilisation est comptabilisée au coût d'acquisition. L'équipement informatique est amorti selon la méthode du solde décroissant aux taux de 30 %.

4. DÉBITEURS	2009	2008
	\$	\$
Comptes à recevoir	32 654	8 209
Taxes de vente à recevoir	1 010	1 621
	<u>33 664</u>	<u>9 830</u>

5. PLACEMENT	2009	2008
	\$	\$
Banque Laurentienne: Certificat de placement garanti, d'une valeur nominale de 50 000 \$, portant intérêts au taux de 2,65 % l'an, échéant le 10 juillet 2009.	50 000	-

6. IMMOBILISATIONS	2009		2008	
	\$		\$	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement informatique	7 497	7 497	-	-
7. CRÉDITEURS				
	2009		2008	
	\$		\$	
Frais courus	3 000		3 000	
Salaires à payer	974		571	
Déductions sur salaires à remettre	6 778		406	
	<u>10 752</u>		<u>3 977</u>	

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

Les justes valeurs de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Nos ressources et nos remerciements

NOS RESSOURCES HUMAINES

Agent de liaison
John Brockman

Secrétariat
Patricia Fournier

Accompagnement
Ella Claire Pinette

Collaborateurs
Jonathan Pilote Gauthier, Carole Morin et Sharon Ondrejchak

Rédaction et coordination du rapport annuel
John Brockman, Patricia Fournier

Révisseur
Suzanne Blanchet

Graphiste
Brigitte Dionne

NOS REMERCIEMENTS

Agence de développement (Montréal)
> Subvention annuelle au Comité des usagers.

La Direction des services judiciaires de la Chambre de la jeunesse de Montréal
> Prêt d'un local à la Chambre de la jeunesse.

Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire
> Soutien technique et financier.
> Collaboration du personnel ce qui a contribué à l'essor du Comité des usagers durant l'année.

Nos coordonnées

COMITÉ DES USAGERS DU CENTRE JEUNESSE DE MONTRÉAL

www.centrejeunessedemontreal.qc.ca, Notre établissement, Le comité des usagers
comitedesusagers@cjm-iu.qc.ca

Site Mont Saint-Antoine

8147, rue Sherbrooke Est
Montréal, Qc
H1L 1A7

Pour joindre l'agent de liaison, John Brockman :

Tél.: (514) 356-4562

Fax: (514) 356-4525

Courriel: john.brockman@cjm-iu.qc.ca

Pour joindre Ella-Claire Pinette, Patricia Fournier, Jonathan Pilote Gauthier et Carole Morin :

Tél.: (514) 356-4528

Courriels: ella-claire.pinette@cjm-iu.qc.ca

patricia.fournier@cjm-iu.qc.ca

carole.morin@cjm-iu.qc.ca



Comité des usagers
du Centre jeunesse de Montréal

